

ASSEMBLÉE NATIONALE

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 43

présenté par

M. Brun, Mme Anthoine, M. Aubert, Mme Bazin-Malgras, Mme Bonnivard, M. Cattin,
M. Cordier, Mme Corneloup, M. Ferrara, M. de Ganay, M. Hetzel, M. Le Fur, Mme Louwagie,
M. Masson, Mme Trastour-Isnart et M. Vialay

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 15 BIS, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.